

sociaux également travaillés par l'esprit révolutionnaire »⁷. Toutefois, les critères de recrutement sont plus sévères que dans les bataillons de volontaires. Un engagé qui ne fait pas la taille requise peut être renvoyé chez lui selon la loi du 25 mars 1791. Une prime de 40 ou 100 livres est même versée par le district aux engagés de la ligne.

Dès lors, depuis 1792, par sa proportion de paysans et d'artisans, la troupe de ligne est une image plus exacte de la société qu'avant 1789. Si l'esprit de corps subsiste et présente encore un intérêt, c'est aussi une pépinière de militants révolutionnaires dont certains sont les animateurs de sociétés populaires, tel Claude Buget, sous-lieutenant au 81^e régiment d'infanterie membre de la société populaire de Bourg-en-Bresse en 1793. Bien que plus soumis à la hiérarchie que les volontaires, les troupes d'infanterie de ligne ne sont pas sujets à l'aristocratie contrairement à d'autres armes comme la cavalerie.

Les officiers aussi ne sont plus les mêmes qu'avant 1789. En effet, avec l'abrogation de l'édit de Ségur, la carrière d'officiers est ouverte aux roturiers qui s'y engouffrent. Dès lors coexiste d'une part des officiers nobles ou aristocrates et d'autre part des officiers roturiers, généralement issus des sous-officiers. Ces derniers savent, comme les officiers issus de la petite noblesse, « ce qu'ils doivent à une république qui veille à l'abaissement de la barrière de la naissance et ouvre à tous l'accès aux grades supérieurs autrefois réservés à la haute noblesse »⁸.

Toutefois, à l'usage de la guerre, en 1794, les troupes de ligne ne sont plus nécessairement les plus performantes ; et c'est souvent l'activité et les compétences du chef de bataillon qui insufflent à ses subordonnés sa dynamique.



bivouac des troupes françaises lors devant Mayence vers 1792. Centre de documentation du Musée de l'Empéri, photo de l'auteur

Les volontaires

A côté des troupes de ligne qui vont composer les demi-brigades de bataille, se trouvent les bataillons de volontaires issus des levées de 1791 et 1792, qu'il faut amalgamer entre eux et donc les profils sont différents.

Si les volontaires de 1791, les plus motivés, sont encadrés d'officiers qui ont majoritairement servis dans l'armée, ils sont la projection de leurs communautés villageoises ou urbaines. Les hommes s'y retrouvent et calquent leur sociabilité, répétant des gestes de subordination appris dans la vie civile mais, parfois, au

⁷ BERTAUD (Jean-Paul) : « Notes sur le premier amalgame (février 1793-janvier 1794) » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 20 N°1, Janvier-mars 1973.

⁸ BERTAUD (Jean-Paul) : « Notes sur le premier amalgame (février 1793-janvier 1794) » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 20 N°1, Janvier-mars 1973.

contact de la vie militaire et de l'éclosion de personnalités, en créées de nouvelles. D'une manière générale, leurs officiers, élus, sont soucieux de l'ordre et de la discipline de leurs hommes.

Les volontaires issus des levées de 1792 ne sont plus ceux de 1791. Si il reste des patriotes, trop jeunes pour partir en 1791, il commence à y avoir des désignés et des remplaçants qui partent pour le gain. Leurs motivations sont moins idéologiques et cela se ressent dans leur comportement, d'autant qu'ils partent souvent moins bien habillés et équipés. Avec la certitude de partir au front, les volontaires se font moins pressés. L'administration, en charge des recrutements, doit démarcher les volontaires par des discours patriotiques et la formation d'unités d'élites telles les grenadiers. A l'armée ce seront ces bataillons de 1792 qui auront le plus de mal avec les culs blancs de l'armée royale.

De fait, après la campagne d'été, ces bataillons de volontaires ont vu leurs rangs éclaircis, ayant perdu entre 20 et 40% de leurs effectifs. Pour l'état-major, il devient difficile de se servir avec efficacité de ces bataillons amoindris. C'est donc une crise des effectifs qui frappe l'armée en ce début de 1793 auquel s'ajoute une anarchie de la comptabilité des corps, qui inquiète le plus les représentants du peuple en mission. Le 23 août 1793, la levée en masse est décrétée mais pose un nouveau problème : les nouveaux volontaires doivent ils former de nouveaux bataillons avec de nouveaux cadres, élus, ou doivent ils combler les bataillons existants ? Si l'idée est, comme en 1791, de former de nouveaux bataillons, le 22 novembre 1793 on s'accorde pour incorporer les requis dans les bataillons existants, évitant ainsi la gabegie et le péril fédéraliste.



grenadier d'infanterie d'une demi-brigade vers 1794. Il porte une capote grise sur laquelle il a disposé ses épaulettes rouges distinctives de sa fonction. Dessin de Begnini. Centre de documentation du Musée de l'Empéri, photo de l'auteur

Résoudre la désorganisation

A partir de 1793, les troupes sont désorganisées, surtout les régiments de ligne qui forment encore le noyau de l'armée. Séparés en bataillons voir en compagnies sur l'ensemble du front, les régiments de ligne en ont perdu en cohésion et en efficacité. Sans compter les pertes dues aux combats mais aussi aux marches et contre-marches. Il faut donc combler les manques, incorporer de nouvelles recrues et pour se faire redonner de l'unité nécessaire à la solde et à l'usage tactique. L'unité idéale, née de la campagne de 1792 – 1793, est une unité à trois bataillons que certains généraux ont déjà anticipés en unissant volontaires et troupes de ligne.

Le projet de loi de Dubois-Crancé, qui lutte contre une opposition qui veut rester fidèle au dogme des régiments de ligne, prescrit l'embrigadement, pas encore l'amalgame : les bataillons devant être juxtaposés et non mêlés. Cet embrigadement, qui unit sous un même commandement des unités distinctes, permet d'unifier les cadres et de rationaliser la chaîne hiérarchique pour mieux encadrer mais rompt avec le dogmatisme, fleurant avec l'irréalisme, des Jacobins, des Montagnards qui ont encore en février 1793 « une vision manichéenne de l'armée continuant d'opposer les blancs et les bleus. Si les sans-culottes soutiennent le principe d'égalité ils veulent aussi l'épuration des officiers nobles ou réputés d'aristocratie. De leur côté, les girondins ne veulent pas d'un projet qui rapproche la société civile de la société militaire »⁹. La réunion des troupes de ligne et des volontaires pose le problème des rapports du pouvoir civil et de l'armée ; de la prise de contrôle sur cet ensemble afin de la régénérer pour en faire un outil performant, car la primeur va à l'idéologie. En effet, Saint-Just préfère une armée de citoyens où l'on se bat par amour de la Liberté et pas pour rechercher la fortune ou une distinction individuelle. A la nécessité donc l'amalgame les troupes, les distinctions et décorations individuelles sont supprimées sur l'autel du collectif qui se bat pour sauver la cause de la Nation tout entière.

Amalgame et demi-brigades de bataille

Sur proposition du Comité Militaire, la Convention crée les demi-brigades. Ces dernières comptent un bataillon d'un régiment de ligne et deux bataillons de volontaires. Sont ainsi créés 198 demi-brigades d'infanterie à partir des 111 Régiments d'Infanterie de Ligne.

Le décret 1011 de la Convention, du 10 juin 1793, autorise les généraux à effectuer l'amalgame des troupes de ligne et volontaires nationaux. Le décret 1466 de la Convention Nationale détermine le mode d'amalgame pour les régiments d'infanterie de la République : les compagnies doivent être composées de 40 volontaires et de 20 soldats de ligne. Après avoir souligné que le principe de la nationalisation de l'armée est retenue et que désormais troupes de ligne et volontaires auront le même uniforme, la même solde et le même type de promotion des cadres. De fait, l'amalgame avantage la ligne et d'une manière plus générale tous les militaires ayant quelques années de service même si l'élection au vote est instauré.



officier d'une compagnie de grenadiers d'un bataillon de volontaires ou d'une demi-brigade de bataille. Coll. Part. Photo de l'auteur

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS SUR L'ARMÉE DU RHIN – AN 3

Donnés au cabinet topographique et historique militaire du Directoire Exécutif, conformément à l'arrêté du Comité de Salut Public du 19 nivôse an III par Antoine Girardon, chef du 3^e bataillon de la 170^e demi-brigade d'infanterie.

An III
Pluviôse

Le passage du Rhin sur les glaces, étant devenu praticable, il fallut redoubler de vigilance pour empêcher les paysans de passer sur la rive droite, les patrouilles en arrêtent beaucoup notamment le 12, un espion porteur de lettres pour Manheim et Heidelberg, nommé Jean Start de Lampsheim. Je l'envoyai au quartier-général.

Le 13, les troupes ennemies (chasseurs d'Youlage) cantonnés à Santhofen, parviennent, en armes, sur le Rhin, l'officier de garde m'en fit avertir. Je fis marcher à la rive avec les pièces de bataillon, je reconnus qu'ils voulaient protéger l'enlèvement de plusieurs barques qui étaient sur les glaces et les faire mettre à terre avec des cabestans ; j'en rendis compte au général Tugnot qui me fit répondre de ne m'y point opposer, attendu que la capitulation du fort du Rhin de Manheim accordait à l'ennemi les barques qui se trouveraient plus près de la rive droite et que les hostilités, dans cette partie, étaient réciproquement défendues.

Le 14, la fonte des glaces commença, le 23 la débacle était complète ; les eaux du Rhin se répandirent dans la plaine avec d'autant plus de facilité que l'ennemi avait arasé la digue au dessus du fort du Rhin pour découvrir la route de Neustaat. L'ancien cour du Rhin se trouvant rempli, faisait

⁹ BERTAUD (Jean-Paul) : « Notes sur le premier amalgame (février 1793-janvier 1794) » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 20 N°1, Janvier-mars 1973.

reconnaître l'ancien état de l'île d'Oppau, telle qu'elle était avant l'élévation des digues et la construction du canal de Frankenthal ; à minuit, la crue des eaux était si forte que je fus obligé de faire battre la générale et de me retirer par Dihheim, avec un détachement du 4^e régiment de chasseurs à cheval qui s'y trouvait et de passer dans l'eau jusqu'aux genoux ; deux heures plus tard, le passage était impraticable, partie des villages étaient submergés ; j'arrivai à Stouderheim, ayant passé sur le canal de Frankenthal et je reçus, du général Tugnot, l'ordre de cantonner à Mandach.

Le service du bataillon consistait à fournir un détachement de 60 hommes, relevés par décade, pour la garde du fort du Rhin. Le 2^e bataillon, par cause des inondations, fut obligé d'abandonner Frisenheim et de se retirer à Oggersheim.

Ventôse

Il ne se fit aucun changement dans les cantonnements, les eaux ayant commencé à se retirer, on travailla à la démolition du fort du Rhin.

Germinal

Les eaux étant entièrement retirées, le 12, le 2^e bataillon reçut l'ordre de retourner à Frisenheim et le 3^e à Oppau pour y reprendre la garde de la rive du Rhin. Les chefs de bataillon eurent l'ordre de rétablir les communications que l'inondation avait rompues et de faire réparer les chemins, les paysans furent requis pour les travaux.

Les émigrés gardaient alors la rive droite depuis le Neker à Worms, une partie de la Légion de Condé était cantonnée à Santhofen.

Floréal

Il se fit des mouvements chez l'ennemi, on a vu plusieurs bataillons descendre sur Mayence ; le 5, la Légion de Condé fut relevé à Santhofen par le régiment impérial de Mastrosky. Le 9, je reconnus que l'ennemi avait augmenté sur Posten et qu'à l'entrée de la nuit, il faisait passer des bivouacs dans l'île de Santhofen ; toutes précautions furent prises.

Le 12, les 2^e et 3^e bataillons de la 170^e eurent ordre [de] se rendre à Ringenheim et furent relevés dans leurs cantonnements par la 12^e demi-brigade d'infanterie légère, commandé par le citoyen Pinot. Ces deux bataillons relevèrent le 1^{er} bataillon du 24^e régiment qui avait ordre de se rendre à Klenhollande pour y être embrigadé.

Le même jour, le bataillon des 5 Sections Réunies de Paris, venant de Luxembourg, fut placé à Edilheim.

Pendant le cours de ce mois, le général Schombourg¹⁰ passa la revue des bataillons non embrigadés pour les former en demi-brigades¹¹.

Le général Tugnot, commandant la brigade, ne se trouvant plus compris dans la liste des officiers généraux quitta l'armée pour retourner dans ses foyers et fut remplacé à Oggersheim par le général de brigade Frimont.

L'adjudant général Coudert, parvenu à ce grade, de celui de sergent-major ; ayant eu le même sort, fut remplacé par l'adjudant général Pouget.

Le général de division Vachot reçut l'avis qu'il n'était plus compris que dans la colonne des généraux de brigade.

Le 21, les troupes eurent ordre de quitter les cantonnements pour baraquier dans les positions suivantes : Le 8^e bataillon de l'Ain, venant de Luxembourg, à l'est de Neufhofen

¹⁰ Il s'agit du général Schauenbourg qui commande la 2^e division sous Pichegru.

¹¹ L'équité présida à ses opérations et les grades conférés à ceux que la loi désignait.

La 170^e demi-brigade en arrière de Monnerheim, à cheval sur la route de Manheim à Neustatt ; la 1^{ère} compagnie de grenadiers à deux lieues du bataillon, en avant de Monnerheim sur le Rhin.

Le 5^e bataillon de Mayenne et Loire, venu de Luxembourg, derrière la ligne à droite de la route d'Oggersheim à Manheim.

La 12^e demi-brigade d'infanterie légère, en arrière du bois entre Frisenheim et Oppau ; il fut envoyé à cette demi-brigade deux pièces de bataille.

Le 5^e bataillon des Sections réunies de Paris en avant d'Edikheim appuyant la gauche au canal de Frankenthal.

Le parc d'artillerie et des pontons à Mutterstaat. Le général Dorsner y prit son quartier-général.

Quelques compagnies du 4^e régiment de chasseurs à cheval furent cantonnées à Lampsheim.

Prairial

Le général Beaupuits prit le commandement de la division et son quartier général à Spire ; les troupes, indépendamment du cordon qu'elles formèrent par de petits postes sur la rive du Rhin, furent employées à la démolition du fort du Rhin¹².

Pendant ce mois et le précédent, l'armée manqua de subsistances ; en floréal le supplément de pain fut retiré, on ne délivra plus de légumes et dans ce mois la brigade n'obtint que la distribution de pain de 18 jours. En prairial, il fut distribué régulièrement une livre de pain par hommes, par jour ; ce pain était fabriqué de farine, lentille et autres légumes secs ; la difficulté des transports en fut, dit on, la cause ; les chevaux ne recevaient que 15 livres de paille de seigle et pas d'avoine, il en périt beaucoup ; la troupe se vit dans la nécessité de manger l'herbe des champs, bouillie. Un volontaire de la 170^e mourut d'inanition étant de garde au fort du Rhin ; plusieurs autres de différents corps furent très incommodés des mauvaises herbes qu'ils ne savaient pas distinguer : mais on peut dire qu'au milieu d'une telle calamité, on n'entendit pas un murmure et que le soldat français, seul capable d'un tel dévouement, oublia ses souffrances pour ne penser qu'à ses devoirs.

Certifié par moi, chef du 3^e bataillon de la 170^e demi-brigade Girardon

Pette de Custine et Pache
(Extrait) 7 février 1793 (D.G.)

« So. vous ne prenez sans balancer et etc
« suite un parti, citoyen ministre, pour faire
« prononcer la Convention nationale sur l'ar
« mée, celle de la République rassemblera bientôt
« par sa composition sa une armée lurgue et
« elle en aura tout les inconvénients.

¹² Le fort défend Manheim. Il tombe durant l'hiver 1794 – 1795 après un bombardement de 14 heures.